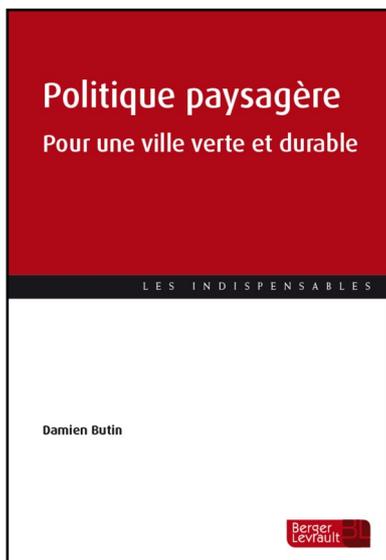


Politique paysagère Pour une ville verte et durable

De Damien Butin



Parution : 30 mai 2024

Collection : Les indispensables

Broché : 312 p. | 16 x 24 cm

Prix : 55 € TTC

Réf. 121917

ISBN : 978-2-7013-2258-2

S'approprier les techniques écologiques pour adapter son territoire au changement climatique

Au cours de l'histoire, le paysage a souvent répondu à des disciplines distinctes et controversées où l'esthétique et l'artistique étaient prépondérants.

À l'heure où la planète se réchauffe, la ville est appelée à se réinventer, à lutter contre l'artificialisation des sols et à se reconstruire en se végétalisant. Dans ce contexte, le statut du paysage évolue : on le reconnaît aujourd'hui comme un patrimoine à préserver et à développer, mais également un écosystème naturel aux enjeux scientifiques, garant du bon devenir du monde du vivant dont l'humain fait partie.

En tant qu'objet de politique publique, le paysage participe à une organisation où la biodiversité doit irriguer tous les pans de l'intervention publique, afin que l'aménagement territorial rime avec résilience, préservation de l'environnement et bien-être des citoyens. Cette vision pousse les décideurs publics à questionner les paradigmes pris et à réinventer les pratiques que les plans paysages peuvent décrire en recomposant nos territoires dans un objectif de transition écologique.

Cet ouvrage propose une méthode d'analyse globale du « grand paysage » et de son écologie à l'échelle d'une agglomération en proposant des orientations stratégiques d'évolution et de transformation au travers d'un plan d'action, pour ensuite le décliner et s'intéresser à une action localisée au travers la réalisation d'un projet de parc naturel basé sur le principe de la renaturation.

Lutter contre le changement climatique et la chute de la biodiversité, améliorer la santé publique et développer la cohésion sociale, tels sont en effet les défis que les espaces habités du XXI^e siècle doivent relever pour muter et s'adapter à ces nouveaux risques.

Damien Butin, ingénieur paysagiste, est directeur de la direction stratégie et maîtrise d'ouvrage du patrimoine naturel à Bordeaux Métropole.

Sommaire

Chapitre introductif

- Section 1 – Origine du mot « paysage »
- Section 2 – Peinture et art des jardins marqueurs de l'histoire du paysage
- Section 3 – Du manifeste paysage urbain à l'écologie urbaine

Partie 1 – Stratégie politique pour des paysages à préserver

Chapitre 1 – Définir un plan paysage et écologie selon une approche intégrée

- Section 1 – Le « grand paysage »
- Section 2 – Le plan paysage : un outil au service des élus
 - Sous-section 1 – Présentation du plan paysage
 - Sous-section 2 – Les étapes constitutives de l'élaboration du plan paysage et écologie
 - Sous-section 3 – Qui a la compétence pour porter le PPE ?
 - Sous-section 4 – L'externalisation de la démarche d'élaboration du PPE
- Section 3 – La synergie des politiques publiques, fondement de l'élaboration du plan paysage et écologie
 - Sous-section 1 – Méthode d'élaboration du plan paysage et écologie
 - Sous-section 2 – Résultat du diagnostic : unités paysagères, thèmes et valeurs paysagères et écologiques

Chapitre 2 – La stratégie ou le projet de territoire à partir des objectifs de qualité paysagère et écologique

- Section 1 – La définition des orientations paysagères
- Section 2 – La mise en œuvre du plan d'actions par les trames verte, bleue et brune
- Section 3 – Le plan local d'urbanisme et son rôle dans le projet de paysage et d'écologie
- Section 4 – La gouvernance et l'animation du plan d'actions du plan paysage et écologie
 - Sous-section 1 – L'animation par la communication du plan paysage et écologie
 - Sous-section 2 – Suivi et évaluation du plan paysage et écologie

Partie 2 – Aménager durablement à partir du plan paysage et écologie (PPE) : la renaturation

Chapitre 1 – Un exemple opérationnel : le Parc naturel des Berges

- Section 1 – Le périmètre d'études
- Section 2 – Définition du plan de charge et des outils opérationnels
- Section 3 – Définir la gouvernance pour le Parc naturel des Berges : MOE ou MOA ?
- Section 4 – La lettre de mission, les comités techniques et politiques, les temps de validation du projet

Chapitre 2 – Les études de conception

- Section 1 – Diagnostics techniques et levée de préalables, des déterminants pour constituer le programme
 - Sous-section 1 – Le foncier, réceptacle sur lequel le projet va se fonder
 - Sous-section 2 – Diagnostic archéologique
 - Sous-section 3 – Le levé topographique, support cartographique essentiel à l'élaboration d'un projet
 - Sous-section 4 – La connaissance des réseaux grâce aux déclarations de travaux (DT-DICT)
 - Sous-section 5 – Les études géotechniques pour appréhender la mécanique des sols
 - Sous-section 6 – La caractérisation des sols au travers des dimensions agronomiques
 - Sous-section 7 – L'analyse de la pollution du sol selon le cadre fixé par la méthodologie nationale de gestion des sites et sols pollués
 - Sous-section 8 – Le diagnostic écologique (état initial)
 - Sous-section 9 – Le diagnostic arboricole pour évaluer les risques et préserver le patrimoine
 - Sous-section 10 – Diagnostic paysager
 - Sous-section 11 – Évaluation des enjeux globaux et des risques à la suite des diagnostics et levées de préalables
- Section 2 – Le programme
 - Sous-section 1 – Un processus de concertation en deux temps
 - Sous-section 2 – Validation définitive de l'équipe projet et première rencontre des services gestionnaires sur les éléments programmatiques
- Section 3 – L'étude préliminaire (EP)
 - Sous-section 1 – Les constituants de l'étude préliminaire
- Section 4 – L'avant-projet (AVP)
 - Sous-section 1 – Les constituants de l'avant-projet
 - Sous-section 2 – Le dialogue citoyen au stade de l'avant-projet (AVP)
- Section 5 – Le projet (PRO)
 - Sous-section 1 – Les constituants du projet (PRO)
 - Sous-section 2 – Validation du projet, préfiguration et mode d'animation dans la perspective des travaux de l'écopaysage

Chapitre 3 – La réalisation

- Section 1 – L'assistance au contrat de travaux (ACT)
- Section 2 – Les études d'exécution (EXE) et/ou VISA
- Section 3 – La direction de l'exécution des travaux (DET)
 - Sous-section 1 – Phase de préparation de chantier dans ses dimensions techniques, administratives et financières
 - Sous-section 2 – Phase d'exécution des travaux (EXE)
- Section 4 – La réception des ouvrages

Chapitre 4 – La gestion, le suivi et l'évaluation d'un écopaysage durable

- Section 1 – Le plan de gestion pour garantir la cohérence du plan paysage et écologie
- Section 2 – La gestion écologique, résultat d'un travail méthodologique

Index